

Recours collectif contre le cartel de l'essence ...



Vous en avez sans doute entendu parler. Un recours collectif est intenté contre un cartel visant à fixer le prix de l'essence dans les villes de **Victoriaville, Sherbrooke, Magog et Thetford Mines**, entre le **1^{er} janvier 2002 et le 30 juin 2006**.

Il y a 3 pétrolières, 9 distributeurs et 19 individus d'impliqués.

Les 3 pétrolières sont : Impérial-Esso, Ultramar, Irving.

Les 9 distributeurs sont : Olco, Pétroles Therrien, Provigo Distribution, Coop Fédérée, Alimentation Couche-Tard, Dépan-Escompte Couche-Tard, Pétroles Cadrin, Pétroles Global, Philippe Gosselin et associés

Toutes les personnes qui ont acheté de l'essence au moins une fois, **entre le 1^{er} janvier 2002 et le 30 juin 2006**, dans l'une de ces 4 villes peuvent faire partie du recours collectif.

Il vous suffit de compléter le « **Formulaire d'inscription** » en ligne sur le site <http://www.lebelavocats.com/>, puis cliquez sur « Nouvelles », puis sur « Formulaires ».

Vous pouvez aussi obtenir une copie papier du « Formulaire d'inscription » en téléphonant au **1-877-266-0871**. Vous pourrez retourner le formulaire complété par la poste ou par télécopieur à UN SEUL des 2 cabinets d'avocats impliqués, soit : **LEBEL AVOCATS (Québec)** ou **PAQUETTE GADLER AVOCATS (Montréal)**.